

APPEL A CANDIDATURE

Du 13 au 31 mars 2023

IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Professeur des écoles retraité remplaçant
	PLACE DU POSTE	Le professeur des écoles retraité remplaçant inscrit son action dans le cadre de la polyvalence de l'enseignement du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription et exerce son service pendant une période définie par l'IA-DAASEN dont il reçoit une lettre de mission.
P R	CADRE GENERAL	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique • Construire, réaliser et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage qui s'inscrivent dans la progression établie par l'enseignant remplacé • Prendre en compte la diversité des élèves • Être à l'écoute des élèves et des parents • Générer une dynamique de groupe propice à l'apprentissage et à la socialisation • Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves • Contribuer à l'action de la communauté éducative • Intégrer les éléments de la culture numérique dans l'exercice de son métier
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnel expert de la pédagogie, le professeur des écoles retraité remplaçant apprend aux élèves à lire, à écrire, à compter, mais son rôle ne se limite pas à cela. En s'appuyant sur son expérience et en tenant compte des évolutions institutionnelles, il engage les élèves dans la construction de leurs parcours éducatif et scolaire. En ayant à cœur de créer un rapport positif à la classe et à l'apprentissage, il permet aux élèves de s'approprier les savoirs fondamentaux et éveille chez eux l'intérêt pour le monde qui les entoure.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ; • Conduire les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves ; • Participer aux différentes réunions des différentes instances de concertation et contribue activement à leurs travaux ; • Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Être force de proposition face aux difficultés rencontrées, faire preuve d'initiatives toujours au profit de la réussite des élèves. • Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ; • Connaissance approfondie du système éducatif, des programmes scolaires et des ressources nationales ; • Bonne connaissance des institutions partenaires, respecter les us et coutumes des communautés autochtones ; • Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation, rester toujours optimiste ; • Supporter l'éloignement, être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires, accepter des conditions de vie parfois difficiles ; • Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> • Être retraité de l'éducation nationale comme enseignant ou directeur du 1^{er} degré
	NOMINATION	Contractuel
	REGIME INDEMNITAIRE	
	MODALITES DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission du dossier de candidature avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation à ia.daasen@ac-guyane.fr et arnaud.louis@ac-guyane.fr et • Entretien avec une commission académique de recrutement.